

parlement terre-neuvien élaboré en 1869, et qui furent acceptées par le Canada cette même année, l'étaient encore plus. Ce résultat s'explique en partie par les bonnes dispositions de sir John A. Macdonald qui, tout en se montrant toujours prudent à l'égard des questions constitutionnelles, ne cessa de favoriser l'entrée de Terre-Neuve dans la fédération canadienne. Vers la fin de 1869, les parlements canadien et britannique prirent les mesures nécessaires pour intégrer la nouvelle province, sous réserve d'une action parallèle par la législature de Terre-Neuve.

Cette action ne prit jamais forme. En 1869, une nouvelle élection eut lieu à Terre-Neuve. Entièrement axée sur la question de la confédération, elle se solda, contrairement à celle de 1865, par un rejet sans équivoque de l'électorat. Encore une fois, comme en 1865 et dans l'intervalle, on assista à des débats publics qui, toutes choses égales d'ailleurs, annonçaient ceux des années 1945 à 1949. Toutefois, seule la campagne de 1869 fut assimilable aux polémiques de la période 1945-1949 quant à la portée et à l'intensité. Pendant les années 1860, la majorité des Terre-Neuviens vivaient dans la partie sud-est de l'île, complètement à l'écart du Canada. Pendant la campagne de 1865, et de façon sporadique au cours des trois années qui suivirent, les grandes questions de fond avaient été abordées principalement au parlement, dans les éditoriaux des journaux et au sein des cercles relativement bien informés que formaient les gens instruits à l'époque. Le résultat de la campagne de 1865 reflétait les vues d'un électorat qui s'était laissé convaincre par le gouvernement en place que l'entrée dans la confédération était souhaitable pour Terre-Neuve. En 1869, en revanche, une campagne fortement anti-confédération dont, il faut bien le dire, toute fiction n'était pas exclue, parvint jusque dans les villages les plus isolés. Plus à l'aise sur le plan économique et moins préoccupés de leur avenir matériel, les Terre-Neuviens prêtèrent foi aux menaces d'une domination et d'une exploitation possibles par le Canada. Aussi votèrent-ils en masse pour le maintien de la situation que leurs pères avaient connue.

Abstraction faite d'une chanson de l'époque décrivant la confédération,³ il semble peu probable que le désir de rester dans le giron britannique ait été un facteur vraiment déterminant. Peut-être l'élite commerçante et dirigeante croyait-elle que, lorsque viendrait pour Terre-Neuve le moment de se dégager de certaines obligations, notamment à l'égard des droits que les Français détenaient sur une partie du littoral, le "French Shore," il serait plus sûr de compter sur la Grande-Bretagne que sur une association nouvelle et encore mal assurée avec le gouvernement d'Ottawa.⁴ Mais les Terre-Neuviens qui ne jugeaient pas essentiel de maintenir leur propre indépendance avaient peu à craindre sur le plan politique

³ Her face turns to Britain, her back to the Gulf, Come near at your peril, Canadian Wolf.

⁴ A la longue, cette conviction s'est révélée un peu illusoire. Même si la France s'est éventuellement désistée de ses droits conventionnels, le gouvernement britannique de son côté, accordait, pendant longtemps au vingtième siècle, beaucoup d'importance aux bonnes relations avec les États-Unis au détriment de l'intérêt que portait Terre-Neuve à percer le marché de poisson des États-Unis et à obtenir l'abandon par les États-Unis de ses droits conventionnels à Terre-Neuve. Ce néo-colonialisme du gouvernement britannique bénéficiait parfois d'une aide voilée du gouvernement du Canada.